

# COMMUNIQUÉ

## L'INSTITUT CANADIEN DES ACTUAIRES SE REJOINT DE LA MISE SUR PIED DE LA COMMISSION ONTARIENNE D'EXPERTS EN RÉGIMES DE RETRAITE

**Ottawa, le 13 novembre 2006** – L'Institut canadien des actuaires (ICA) applaudit la décision du gouvernement de l'Ontario de mettre sur pied une commission d'experts dans le but de moderniser la législation provinciale en matière de régimes de retraite.

Compte tenu du contexte changeant des régimes de retraite, le gouvernement a demandé conseil à la Commission d'experts en matière de provisionnement des régimes de retraite à prestations déterminées en Ontario, notamment les règles qui régissent les déficits et les excédents de ces régimes, ainsi que d'autres questions ayant trait à la sécurité, à la viabilité et à la durabilité du système de pensions de l'Ontario.

« Il s'agit-là d'importantes questions que fait valoir l'ICA depuis un bon moment. La profession a demandé aux gouvernements de mettre de l'avant des réformes législatives afin d'assurer la sauvegarde des régimes de retraite à prestations déterminées et de rebâtir ce qui fut jadis un système de pensions modèle », dit Normand Gendron, président de l'ICA.

« Compte tenu de ses plus de 7 500 régimes de retraite enregistrés comptant plus de deux millions de participants, l'Ontario constitue un important territoire de compétence pour cette réforme et cette initiative démontre clairement l'attention portée par le gouvernement de l'Ontario. Il veille ainsi à protéger l'intérêt public en assurant l'existence d'un système de pensions qui soit rentable et viable pour les promoteurs de régime, les participants et les retraités. Par le truchement de la Commission et du gouvernement, la population peut compter sur le soutien de l'ICA dans le cadre de cette importante démarche pour assurer la survie des pensions pour les Ontariens », d'ajouter M. Gendron.

-30-

L'Institut canadien des actuaires est l'association qui regroupe tous les actuaires du Canada. Indépendant et neutre, l'ICA a choisi d'offrir son expertise dans le débat présentement en cours afin de faire la lumière dans ce dossier complexe et de proposer les enseignements que peut apporter la science actuarielle pour la compréhension des enjeux.

Les actuaires font appel à leurs connaissances spécialisées des mathématiques financières, des statistiques et de la théorie du risque pour résoudre les problèmes auxquels sont confrontés les régimes de retraite, les organismes de réglementation gouvernementaux, les sociétés d'assurance (assurance-vie et assurances IARD), les programmes sociaux et les particuliers.

Source: Daniel Lapointe, directeur général de l'ICA  
(613) 236-8196, poste 108, [daniel.lapointe@actuares.ca](mailto:daniel.lapointe@actuares.ca)

Institut canadien des actuaires  
150, rue Metcalfe, bureau 800  
Ottawa, Ontario, K2P 1P1  
[actuares.ca](http://actuares.ca)

Veuillez communiquer avec Josée Racette au 613 236 8196, poste 107 pour fixer une entrevue.

*Document 206138*